

Deux combattants du Hezbollah parcourent la ville ravagée d'Aita Shaab, 16 août 2006. © Jason Howe/WPN



Tester les idées reçues

PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ AU SUD-LIBAN

INTRODUCTION

La frontière israélo-libanaise a été le théâtre de nombreuses attaques armées depuis 2000, date à laquelle Israël s'est retiré du Sud-Liban. La guerre de 2006 entre le Hezbollah et Israël a tué environ 1 000 personnes au Sud-Liban, détruit des infrastructures et causé le déplacement d'un million de personnes (selon les estimations) dans les deux pays. Cette guerre a également illustré à quel point la situation reste instable dans la région.

En dépit de tout ce qui a été écrit sur la situation au Sud-Liban, de nombreuses questions restent sans réponse. Comment, par exemple, la population du Sud-Liban percevait-elle sa sécurité après la guerre de 2006 ? Vers qui s'est-elle tournée pour être protégée des menaces internes et externes ? Quels partis politiques a-t-elle soutenus ? Combien de ménages possèdent des armes et quelle est leur opinion sur le contrôle des armes (y compris la réglementation des groupes armés non étatiques) ?

Ce chapitre présente les résultats d'une enquête menée auprès des ménages du Sud-Liban entre mars et mai 2008, et qui visait à répondre, entre autres, à ces questions. Ses principales conclusions sont les suivantes :

- La guerre de 2006 a directement causé la mort de 1 000 personnes au Sud-Liban et en a blessé 5 800 autres. Les combats ont endommagé ou détruit environ 69 000 foyers dans la région.
- Les habitants du Sud, quelles que soient leurs affiliations politiques, expriment un fort soutien pour les institutions étatiques de sécurité ; l'armée et la police libanaises sont systématiquement citées comme les institutions préférées en charge de la sécurité.
- Moins d'un quart de la population pense qu'étendre la présence de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) sur la frontière avec Israël améliorerait la sécurité des communautés.
- Bien que l'on suppose communément que le Hezbollah est largement populaire auprès des habitants du Sud, il apparaît que le soutien pour les groupes armés non étatiques en général – et pour le Hezbollah en particulier – est au moins en partie surestimé.
- On ne connaît pas l'étendue de la possession d'armes à feu par les civils au Sud-Liban, mais elle est probablement beaucoup plus élevée que celle relevée dans les réponses à l'enquête. Il existe aussi des preuves selon lesquelles les flux d'armes vers les groupes non étatiques comme le Hezbollah se poursuivent, malgré un embargo sur les armes décrété en 2006 par le Conseil de sécurité des Nations unies.
- Il existe, au sein de la population du Sud-Liban, un soutien important en faveur d'un contrôle gouvernemental de la possession d'armes par des civils, ainsi que pour une mise hors-la-loi des milices armées ; ceux qui soutiennent les partis d'opposition tels que le Hezbollah sont moins susceptibles de se déclarer favorables à de telles initiatives.

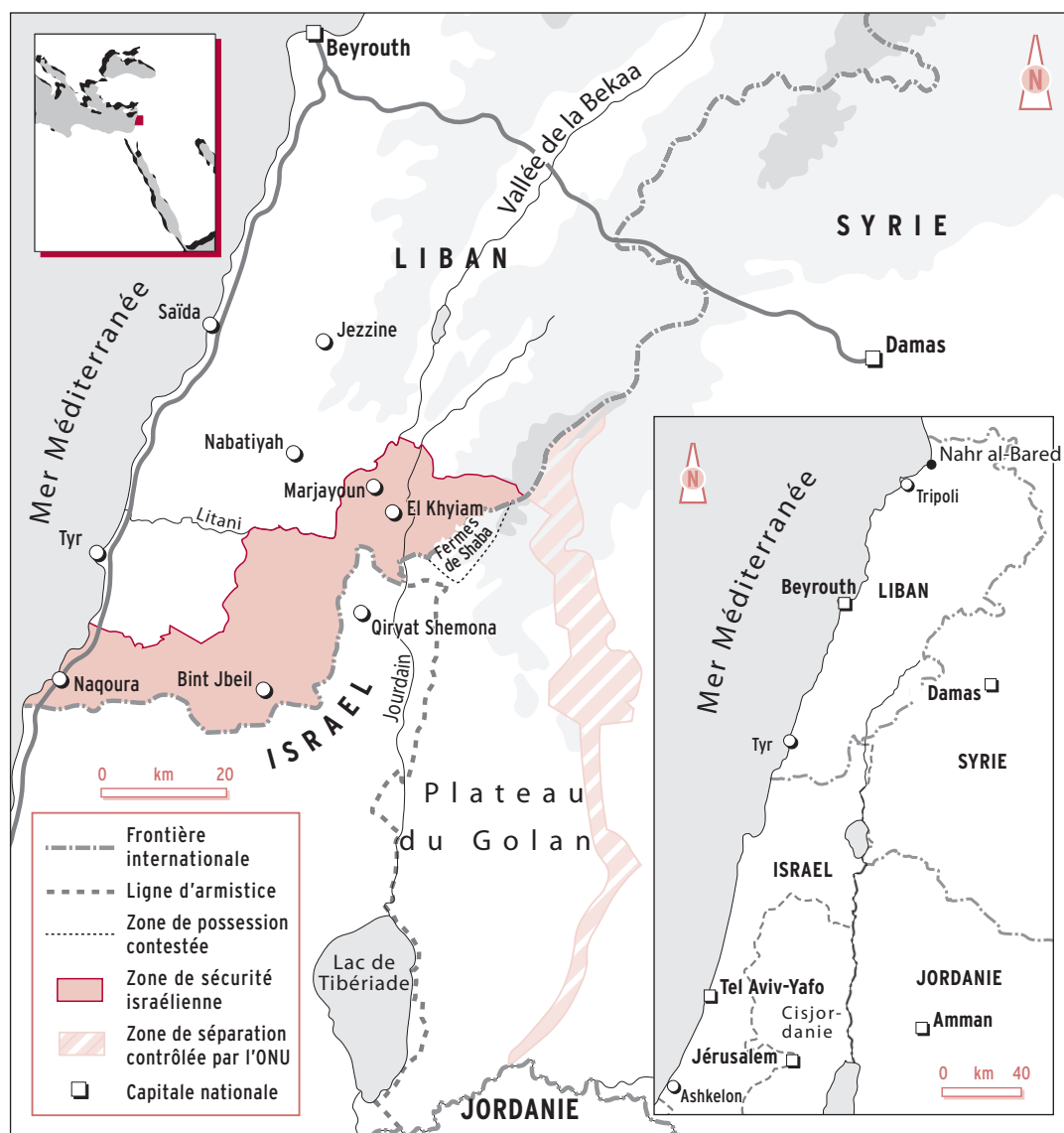
Le chapitre aborde d'abord l'histoire tumultueuse du Sud-Liban et de l'ensemble du pays. Il offre un contexte historique pour la guerre de 2006 et décrit les acteurs principaux, ainsi que les dynamiques majeures de ce conflit. Il présente ensuite les conclusions de l'évaluation de la violence armée au Sud-Liban, et porte une attention particulière à celles qui touchent à l'insécurité pendant et après la guerre de 2006, ainsi qu'aux attitudes par rapport à l'offre de sécurité, à l'affiliation aux partis et à la possession et au contrôle des armes.

LE SUD-LIBAN : UNE HISTOIRE DE CONFLITS

Le conflit avec Israël joue un rôle essentiel dans l'histoire récente du Liban, et surtout dans celle du Sud du pays. Certains commentateurs rejettent la responsabilité de la guerre civile libanaise sur des acteurs étrangers – Israël, Syrie, Iran, France, États-Unis, etc. – mais d'autres facteurs ont également joué. Si la guerre civile n'a pas constitué exclusivement un symptôme du conflit israélo-palestinien, il n'en demeure pas moins que ce conflit semble éclipser tout le reste dans le Sud. Un résumé succinct de l'histoire moderne du Liban ne peut pas rendre justice aux dynamiques complexes ni à l'éventail d'acteurs qui ont joué un rôle influent. Dans cette section, l'accent est mis sur les principaux événements et tendances qui ont déterminé l'expérience du Sud-Liban à partir de 1975.

Le Liban n'a réellement obtenu son indépendance de la France qu'en 1943, lorsque le nouvel État a mis sur pied un gouvernement confessionnel à prédominance chrétienne, alors que la population était (et demeure) composée

Carte 10.1 **Sud-Liban**



d'un mélange éclectique de Musulmans chiites et sunnites, de Druzes, de Chrétiens maronites et de Grecs orthodoxes, entre autres nombreux groupes. Avec l'essor du nationalisme panarabe au Moyen-Orient dans les années 1950, les Musulmans libanais se sont toutefois montrés de plus en plus insatisfaits du système politique confessionnel. Inspirés par une certaine idéologie, des groupes se sont également opposés au caractère élitiste d'un gouvernement en faveur du *statut quo*, en partie récupéré de la période précédant l'indépendance. En 1958, une brève guerre civile a opposé Chrétiens et Musulmans à propos de la nature de l'État libanais. L'intervention de l'armée américaine a permis l'interruption des combats entre milices mais n'a guère contribué à apaiser les antagonismes sous-jacents (Rabinovich, 1985, p. 25-28).

À la fin des années 1960, le système politique libanais s'efforçait tant bien que mal de gérer les effets au niveau national des rivalités existant entre les États arabes et particulièrement en ce qui concerne le conflit israélo-arabe. De plus, le Liban a accueilli à l'époque quelque 300 000 réfugiés palestiniens, pour la plupart indésirables aux yeux de la population locale, et s'est retrouvé de plus en plus militarisé à la suite de la création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1964. L'accord du Caire de 1969 a octroyé une base d'opération semi-autonome au Sud-Liban à l'OLP pour organiser sa lutte armée avec le soutien militaire et financier croissant des gouvernements arabes (Cobban, 1984, p. 47). Itamar Rabinovich qualifie cette époque d'ère de « tension contrôlée » avant l'effondrement de l'État (Rabinovich, 1985, p. 32).

Des tensions confessionnelles ont à nouveau eu lieu en 1975, précipitant le pays dans une guerre civile sanglante en plusieurs phases. Cette guerre a opposé plusieurs franges de la population et a duré jusqu'en 1990, faisant environ 150 000 victimes et décimant l'appareil d'État. La violence des milices interconfessionnelles a rapidement attiré des acteurs étrangers. Les troupes syriennes sont intervenues en 1976 pour tenter d'interrompre les combats. Menacées par la proximité des forces syriennes et en réponse aux attaques de l'OLP, les forces de défense israéliennes (FDI) ont envahi le pays en 1978, progressant jusqu'au fleuve Litani, la ligne de séparation traditionnelle entre le Nord et le Sud du Liban. Si les FDI se sont retirées à la suite de résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies (Conseil de sécurité de l'ONU, 1978a ; 1978c), Israël n'en a pas moins maintenu son influence par le truchement de milices libanaises chrétiennes alliées, entraînant la poursuite de la violence dans le Sud. Mandatée par le Conseil de sécurité, la Force intérimaire des Nations unies au Liban s'est avérée largement incapable d'assurer la sécurité (ICG, 2006).

À la suite d'une tentative d'assassinat contre l'ambassadeur israélien au Royaume-Uni et d'un attentat à la bombe dans un bus en Israël, les FDI ont bombardé, puis envahi une fois de plus le pays en juin 1982 avec l'objectif d'expulser l'OLP du Sud-Liban. Les combats ont conduit à un affrontement direct entre Israël et les forces syriennes, le mouvement de gauche et les forces musulmanes libanaises. En août, une force multinationale composée de troupes italiennes, françaises et américaines est arrivée pour superviser le retrait des combattants de l'OLP du Liban (ICG, 2006). En 1985, Israël avait retiré la majeure partie de ses troupes mais établi au sein du Sud-Liban une zone de sécurité, jugée cruciale pour sa sécurité et dans laquelle patrouillaient des troupes des FDI. Une grande partie du Sud-Liban est toutefois demeurée aux mains d'une milice alliée à Israël (l'Armée du Sud-Liban), qui s'est trouvée confrontée à une opposition croissante de la part d'une milice islamiste chiite émergente, le Hezbollah.

Le Hezbollah en est venu à dominer le paysage chiite au Liban, supplantant le mouvement Amal en tant que principale force de milice dans le Sud (cf. encadré 10.1). Il a également mené une guerre de faible intensité contre les forces des FDI dans la zone de sécurité, incitant Israël à lancer deux campagnes militaires brèves, mais intensives, au Sud-Liban en juillet 1993 et avril 1996.

À la suite de la médiation manquée entre Israël et la Syrie orchestrée par les États-Unis à propos du Liban, Israël a abandonné unilatéralement la zone de sécurité en 2000 en raison de l'engagement prolongé du Hezbollah dans la guérilla. Le gouvernement libanais a laissé dans cette zone frontalière un vide sécuritaire qui a vite été comblé par les combattants du Hezbollah et d'Amal, avec la bénédiction du gouvernement. Le Sud est néanmoins demeuré instable et mal desservi par le gouvernement (Norton, 2000, p. 35, 39, 40).

Entre-temps, le Hezbollah et Amal se sont lancés dans de nouveaux conflits avec Israël à propos des fermes de Shaba, une région occupée par les Israéliens dans la zone contestée du plateau du Golan. Quelques mois seulement après le retrait des FDI en 2000, l'escalade de la violence israélo-palestinienne a débouché sur une confrontation entre FDI et Palestiniens à la frontière entre Israël et le Liban, incitant le Hezbollah à lancer sa première opération

À la fin des années 1960, le Liban avait accueilli quelque 300 000 réfugiés palestiniens.

Encadré 10.1 Principaux acteurs

Mouvement Amal

Le mouvement Amal, ou Harakat AMAL, a vu le jour en 1975 comme branche armée du Mouvement des déshérités, un groupe de réforme politique mis sur pied par l'imam iranien Sayed Moussa Al-Sadr, le parlementaire libanais Hussein al-Husseini et d'autres jeunes chiites. À l'origine, le mouvement était typiquement chiite mais présentait une orientation communautaire, cherchant à améliorer les conditions de vie de tous les Libanais (Collelo, 1989). Historiquement, il s'est notamment aligné sur les intérêts syriens, mais pas exclusivement.

Après la disparition d'Al-Sadr en Libye en 1978, le mouvement a vécu une série de changements de dirigeants. En 1980, Nabih Berri était aux commandes, et avec l'aide syrienne, le groupe s'est impliqué dans la guerre civile libanaise contre des groupes de gauche et palestiniens anti-syriens tels que le Parti socialiste progressiste (PSP) mené par les Druzes. En 1982, Husayn al-Musawi, responsable adjoint d'Amal, s'est séparé du groupe pour former le mouvement Amal d'orientation islamiste, avec le soutien de l'Iran. L'Amal islamique s'est rapidement attiré une grande partie de la base de soutien du mouvement. En 1984, il a été absorbé par le Hezbollah, qui allait se heurter à Amal dans le contexte, plus large, de la guerre civile libanaise en cours.

Entre 1985 et 1989, Amal s'est engagé dans la « Guerre des camps », une série de conflits avec le Hezbollah et des groupes palestiniens soutenus par le PSP, suscitée par des années de mauvais traitements des Palestiniens (Collelo, 2003, p. 142). Ces combats ont représenté une composante importante de la phase ultérieure de la guerre civile. À la suite de l'accord de Taëf de 1989, qui a mis fin à la guerre civile et cimenté les relations libano-syriennes, Amal est devenu un grand parti politique au sein du gouvernement national. Nabih Berri a été nommé ministre de cabinet et élu président de l'Assemblée nationale (chef du Parlement) en 1992, une position qu'il occupe toujours au moment de la rédaction de ce chapitre. Depuis 2005, Amal s'est allié avec le Hezbollah lors des élections. À la suite du retrait de la Syrie en 2005 et de la guerre de 2006 qui a opposé le Hezbollah et Israël, Amal est entré dans l'opposition chiite avec son ancien ennemi sous le groupe « Alliance du 8 mars ». Il a également participé à l'occupation militaire de mai 2008 par le Hezbollah des régions sunnites principalement pro-gouvernementales de Beyrouth-Ouest (décrite ci-après).

Hezbollah

Le Hezbollah a été formé par des transfuges d'Amal qui se sont radicalisés à la suite de la révolution islamique iranienne de 1979 et de l'invasion israélienne du Liban en 1982, au cours de laquelle les groupes palestiniens nationalistes et libanais de gauche ne sont pas parvenus à défendre les communautés principalement chiites implantées dans le Sud, les banlieues sud de Beyrouth et la vallée de la Bekaa. L'Iran a offert au groupe un soutien financier et militaire rapide et a envoyé 1 500 membres de la Garde révolutionnaire iranienne pour les entraîner en 1982, bien qu'un petit nombre d'entre eux y aient déjà été présents depuis 1979 (Butler, 2006, p. 60).

Ses premières activités ont notamment été des attentats suicides contre les marines américains et les forces françaises à Beyrouth en 1983, l'assassinat de dirigeants et d'intellectuels de gauche en 1984-1985 et le détournement d'un avion de ligne américain en 1985. Le Hezbollah a été officiellement fondé en février 1985. Dans son manifeste, il s'est engagé à expulser les forces coloniales du Liban, à venger les tueries de la guerre civile perpétrées par des milices chrétiennes libanaises de droite, et à mettre sur pied au Liban un État islamique consensuel (plutôt que coercitif) (Hezbollah, 1985). Le parti était dirigé par un secrétaire général, Sayyed Abbas Al-Moussawi.

Peu de temps après sa création, et à la suite du succès de la guérilla anti-israélienne dans le Sud, le Hezbollah a défié Amal dans une guerre fratricide chiite dont il est sorti victorieux en 1989. Si l'accord de Taëf, adopté la même année, a appelé au démantèlement de tous les groupes armés non étatiques, le gouvernement libanais en a dispensé le Hezbollah en sa qualité de « groupe de résistance nationale » (Accord de Taëf, 1989 ; Conseil de sécurité des Nations unies, 2004b, para. 19). En 1992, Al-Moussawi a été assassiné par Israël et Sayyed Hassan Nasrallah lui a succédé.

En l'absence d'une autorité étatique libanaise solide dans la plupart des régions chiites, et avec le soutien financier de l'Iran, le parti a été en mesure de mettre au point un réseau élaboré de sécurité sociale dans des quartiers déshérités et d'aider à la reconstruction de communautés détruites ou endommagées par les bombardements israéliens (Salamey et Pearson, 2007). Par la suite, il a étendu ses activités à la réparation des routes et à d'autres projets d'infrastructure. Sa résistance à la corruption semble unique au Liban (Butler, 2006, p. 59).

À la suite du retrait israélien de 2000 et de celui de la Syrie en 2005, le parti s'est emparé de 14 sièges parlementaires sur 128 lors des élections de 2005 et a occupé deux des 24 cabinets ministériels dans un gouvernement de coalition largement non chiite et anti-syrien. Si sa victoire perçue dans la guerre de 2006 avec Israël a encore renforcé son influence et son importance au Sud-Liban et au niveau régional, le gouvernement de Beyrouth n'en était pas moins de plus en plus préoccupé par la présence armée du Hezbollah.

En mai 2008, une crise politique déjà ancienne a éclaté lorsque la coalition au pouvoir a cherché à démanteler un réseau de télécommunication militaire du Hezbollah et à limoger un chef de la sécurité aéroportuaire prétendument proche du parti. Le Hezbollah et ses partenaires de l'opposition ont réagi en prenant le contrôle de la majorité de Beyrouth-Ouest, en faveur du gouvernement. Le conflit, qui a menacé de replonger le pays dans la guerre civile, a pris fin seulement lorsque la majorité au pouvoir a cédé à des exigences politiques essentielles de la part de l'opposition menée par le Hezbollah (BBC, 2008).



► Au cours de l'occupation israélienne, on estime que le Hezbollah ne disposait que de 450 à 500 combattants actifs. En 2006, ses effectifs étaient estimés entre 1 000 et 1 200 membres actifs et entre 6 000 et 10 000 volontaires réservistes (Butler, 2006, p. 62 ; Rao, 2006).

Forces armées libanaises

Les Forces armées libanaises (FAL) sont considérées sur le plan historique comme une force de combat faible, inefficace et pauvre en ressources. Cette faiblesse est un reflet des tensions confessionnelles de longue date. À partir de l'indépendance, il a été dans l'intérêt de l'élite dirigeante de supprimer le pouvoir et l'autorité de l'armée, même si les groupes islamiques en particulier espéraient que les FAL seraient suffisamment compétentes pour défendre le pays contre les attaques israéliennes (Collelo, 2003, p. 157).

Pendant la guerre civile, les FAL ont été divisées le long des lignes confessionnelles, certains soldats se rangeant du côté du gouvernement et d'autres rejoignant les milices. En 1987, l'ensemble de l'armée était constitué d'environ 15 000 à 18 000 hommes, équipés d'un petit nombre d'armes américaines, britanniques et françaises (Collelo, 1989). L'armée s'est rarement lancée dans des engagements offensifs, mais s'est traditionnellement déployée pour superviser les élections (Collelo, 2003, p. 157).

Avant la guerre qui a opposé le Hezbollah et Israël en 2006, l'armée libanaise n'était pas présente dans l'ancienne zone de sécurité israélienne. Les FAL ont principalement joué un rôle de spectateur pendant le conflit de 2006 (Nerguizian, 2009, p. 12). Afin d'étendre le contrôle du gouvernement dans la région, la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies a appelé au déploiement de troupes libanaises au Sud-Liban avec le soutien de la FINUL (Conseil de sécurité des Nations unies, 2006b, para. 2). Fin 2007, environ 15 000 soldats avaient été déployés au sud du fleuve Litani, et 8 000 autres dans la région à la frontière libano-syrienne (Nerguizian, 2009, p. 33).

En mai 2007, 2 000 soldats des FAL ont participé à la prévention d'une attaque violente par le Fatah al-Islam, un groupe islamiste d'origine incertaine, dans le camp de réfugiés de Nahr al-Bared au nord du Liban. Cette attaque, dans laquelle 169 membres des FAL, 222 militants et 42 civils ont perdu la vie, constitue l'engagement militaire le plus significatif auquel ont participé les FAL pendant la période suivant la guerre civile. Si le nombre de victimes a été élevé, cet engagement a néanmoins démontré que l'armée pouvait être efficace, en dépit d'un équipement médiocre et de problèmes de coordination (Nerguizian, 2009, p. 17-18).

En réalité, les FAL ont démontré qu'elles constituaient l'une des rares institutions libanaises qui bénéficiaient de la confiance de la plupart des citoyens à l'ère post-syrienne. Une analyse récente révèle qu'elles sont désormais plus représentatives, équilibrées et capables, bien qu'elles soient toujours loin de pouvoir garantir le monopole de l'État sur l'usage de la force (Nerguizian, 2009, p. 31). En 2008, les FAL disposaient d'une force combinée d'environ 54 000 hommes (Nerguizian, 2009, p. 33). Le gouvernement a mis fin au service militaire obligatoire en 2007 et les FAL sont donc désormais entièrement constituées de recrues volontaires.

FINUL

La FINUL a été créée par les résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité des Nations unies en 1978 afin de confirmer le retrait des Forces armées israéliennes à la suite de leur invasion du Sud-Liban et pour aider le gouvernement à affirmer son contrôle sur la région (Conseil de sécurité des Nations unies, 1978a ; 1978b). Depuis sa création, elle a été accusée de partialité par les deux parties du conflit et n'a pas été en mesure d'assurer une sécurité concrète dans le Sud (ICG, 2006). Lors de l'invasion de 1982 et de l'occupation qui s'en est suivie, la FINUL est demeurée derrière les lignes israéliennes et s'est trouvée largement empêchée de remplir son mandat. À la suite du retrait rapide et unilatéral d'Israël en 2000, la force de l'ONU a confirmé le départ israélien et surveillé les violations de l'accord de retrait. Les forces de sécurité libanaises se sont également déployées dans le Sud mais ont laissé le contrôle de la zone frontalière au Hezbollah (UNDPKO, 2006). À la suite de la guerre de 2006 entre le Hezbollah et Israël, le Conseil de sécurité a augmenté les effectifs maximaux de la FINUL, les portant à 15 000 hommes. Elle a une fois encore été mandatée pour soutenir le déploiement dans le Sud des Forces armées libanaises, et pour aider à garantir l'apport d'une aide humanitaire aux civils et le retour des personnes déplacées (Conseil de sécurité des Nations unies, 2006b, para. 11).

à Shaba, qui a abouti à la mort de trois soldats israéliens (Norton, 2000, p. 41). En réponse, Israël a repris ses violations de l'espace aérien et maritime libanais. Si des tensions sont demeurées vives pendant les six années suivantes, le nombre de victimes est resté limité dans les deux camps. C'était une période de « harcèlement par le feu, de patrouilles agressives et de rhétorique passionnée » des deux côtés, dans la limite de frontières convenues officieusement (Butler, 2006, p. 57-58).

La guerre de 2006

En juillet 2006, le Hezbollah a lancé une série d'attaques et d'incursions transfrontalières qui ont entraîné la mort d'un certain nombre de soldats et de civils israéliens. Deux membres des FDI ont été enlevés et ramenés au Liban en vue d'un échange de prisonniers (Butler, 2006, p. 64). Une opération de sauvetage israélienne manquée a

Encadré 10.2 L'armement du Hezbollah

À l'époque de la guerre de 2006, le Conseil de sécurité des Nations unies avait appelé à plusieurs reprises au retrait des forces et influences étrangères du Liban, ainsi qu'au démantèlement et au désarmement de toutes les milices¹. Si la Syrie, l'une des principales cibles des résolutions de l'ONU, s'est repliée à la suite des pressions internationales et des manifestations libanaises suscitées par l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafik Hariri en février 2005, le gouvernement libanais n'a pour sa part pris aucune mesure pour désarmer le Hezbollah.

La résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU d'août 2006 a une fois encore souligné « l'importance de l'extension de l'autorité du gouvernement libanais à l'ensemble du territoire libanais » et insisté sur la nécessité que celui-ci « exerce intégralement sa souveraineté, de sorte qu'aucune arme ne s'y trouve sans le consentement du gouvernement libanais et qu'aucune autorité ne s'y exerce autre que celle du gouvernement libanais » (Conseil de sécurité des Nations unies, 2006b, para. 3) Elle a également interdit la fourniture d'armes, de matériels connexes, et d'assistance et de formation techniques à toute entité ou individu situé(e) au Liban et non autorisé(e) par le gouvernement libanais ou la FINUL (para. 15).

On a toujours pensé que la principale source d'armes du Hezbollah était l'Iran, œuvrant en coopération avec la Syrie et des éléments du gouvernement libanais. À la suite de la résolution 1701, le président syrien Bashar al-Assad s'est engagé à honorer l'embargo (Hoge, 2006). Toutefois, une semaine seulement après la fin de la guerre, les autorités turques auraient intercepté cinq avions-cargos iraniens et un avion syrien transportant des lance-roquettes et des caisses de missiles antinavires C-802, la même arme qui avait rendu inutilisable un navire israélien au troisième jour de la guerre. Si l'on en croit Nicholas Blandford, observateur de longue date du Hezbollah, le canal d'approvisionnement traditionnel en armes du groupe se trouve à la frontière orientale du Liban avec la Syrie, mais « le parti a mis au point des méthodes alternatives pour se procurer des armes en cas de fermeture de l'itinéraire terrestre » (Blandford, 2008).

Au cours de la guerre de 2006, le Hezbollah a tiré environ 3 970 roquettes sol-sol (Rubin, 2007, p. 10). L'origine des plus petites roquettes de 107 et 122 mm est difficile à déterminer de façon concluante, car elles présentent une conception vieille de 70 ans largement répandue. Les roquettes de plus gros calibre – qui pèsent parfois plusieurs tonnes – sont plus distinctives. 457 d'entre elles au moins ont été tirées sur Israël en 2006. Basées pour la plupart sur des modèles chinois, elles sont produites en Iran et en Syrie (Rubin, 2007, p. 11). Uzi Rubin rapporte que le Hezbollah a d'abord reçu des roquettes de fabrication syrienne de 220 et 302 mm, avec une portée allant de 70 à 100 km. Plus tard, des roquettes Fadjr-3 de 240 mm et Fadjr-5 de 320 mm de fabrication iranienne lui ont été transférées via la Syrie. On soupçonne que des versions de plus gros calibre, avec des portées supérieures à 200 km lui ont également été fournies (Rubin, 2007, p. 4-5).

D'autres rapports ont indiqué que le Hezbollah possède des systèmes anti-tanks de conception ou de fabrication russe (RPG-29 et Metis-M) ainsi que des missiles Milan produits en France, en plus de missiles Katyushas russes ou Fadjr-3 et Fadjr-5 de fabrication iranienne, moins fiables (Bazzi, 2006). Il convient de noter que le matériel étiqueté en russe peut provenir de toute une série d'États clients, sympathisants de la Russie.

La preuve la plus visible de relations d'approvisionnement vient des armes uniquement produites dans un pays particulier. Le Hezbollah serait ainsi en possession de plusieurs dizaines de roquettes Zelzal iraniennes, présentant une portée de près de 200 km et capables de porter 590 kilos d'explosifs (Bazzi, 2006 ; Prier, 2008). Les roquettes sol-sol iraniennes constituent donc une preuve importante d'une relation d'approvisionnement en armes par ailleurs largement maintenue secrète.

Le dirigeant du Hezbollah Sayyed Hassan Nasrallah souligne fréquemment l'ampleur de l'arsenal du groupe, qui semble s'être développé considérablement ces dernières années. En 2005, Nasrallah a affirmé que le Hezbollah possédait 12 000 roquettes ; en 2006, ce chiffre est passé à 20 000 ; en 2007, il avait atteint 33 000 roquettes qui pouvaient « parvenir loin en Israël » (Rubin, 2007, p. 5 ; AP, 2007). Il s'est par contre montré plus discret sur leurs fournisseurs.

Des porte-parole israéliens ont rapporté que le Hezbollah retransfère des roquettes de 122 mm de fabrication iranienne et présentant une portée de 20 km au Hamas à Gaza (Fishman, 2008). Il s'agit sans doute des roquettes qui ont commencé à frapper les villes israéliennes plus éloignées de la frontière – notamment Ashkelon – fin 2008.

causé la mort de cinq autres soldats des FDI. Israël a alors entamé une campagne de 34 jours de bombardements systématiques et d'offensive terrestre, destinée à annihiler complètement la capacité de lutte du Hezbollah. Cette campagne n'est toutefois pas parvenue à atteindre son objectif.

Israël a fait état de 12 décès de soldats des FDI et de 43 victimes civiles à la suite du conflit de 2006. Les décès pour l'ensemble du Liban ont été estimés entre 1 000 et 1 200, dont une « grande majorité » étaient probablement des civils, et on a également compté entre 4 000 et 4 400 blessures non mortelles (HRW, 2007, p. 4 ; LHRC, 2009). Les infrastructures du Sud-Liban ont également été décimées, et un million de civils environ ont été déplacés (AI, 2006, p. 2). Ce fut là le combat le plus meurtrier entre Israël et le Liban depuis l'invasion israélienne de 1982.

La résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies a officiellement marqué la fin de la guerre. Elle a appelé à une « cessation totale des hostilités » entre le Hezbollah et Israël, au retrait des forces israéliennes ainsi qu'au retrait du Hezbollah au nord du fleuve Litani et au déploiement conjoint des forces libanaises et de la FINUL

dans le Sud (Conseil de sécurité des Nations unies, 2006b).

La résolution a également imposé un embargo sur les armes à l'encontre des groupes non étatiques au Liban (cf. encadré 10.2).

En dépit de la fin de la guerre ouverte, les facteurs à l'origine du conflit persistent, notamment les litiges territoriaux et l'implication et les intérêts de partisans étrangers. Aussi bien le Hezbollah qu'Israël continuent de contrevenir aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Le gouvernement israélien a revendiqué son droit à poursuivre ses vols de reconnaissance et a annoncé des représailles écrasantes en cas de toute attaque ultérieure sur son territoire. Simultanément, le Hezbollah se serait lancé dans une « campagne massive de recrutement, d'entraînement et de réarmement sans précédent » en préparation de ce qui devrait constituer le prochain engagement militaire inévitable avec Israël (Blanford, 2008).

Pour toutes ces raisons, il est difficile d'appliquer l'étiquette de post-conflit au Sud-Liban. Les deux camps en état d'alerte maximale, ont suggéré qu'un futur conflit est probable et continuent d'appeler à la destruction ou à l'élimination de l'autre camp. Il n'existe pas de « processus de paix » pour servir de guide dans la résolution de conflit, ce qui constitue pourtant généralement un prérequis pour passer de la guerre à la paix. Si plusieurs pays, emmenés par les États-Unis, ont commencé à soutenir la réforme de l'appareil de sécurité étatique libanais en vue de contrebalancer la semi-autonomie du Hezbollah (Worth et Lipton, 2008), on ne sait pas avec certitude quels seront les effets de cet effort dans le Sud du pays.



Partisans du Hezbollah lors d'une manifestation en faveur d'une « victoire contre Israël » dans la banlieue de Beyrouth, 22 septembre 2006.
© Hussein Malla/AP Photo

ÉVALUATION DE LA VIOLENCE ARMÉE AU SUD-LIBAN

Un échantillon représentatif de ménages du Sud-Liban² a été interrogé à propos de ses expériences pendant et après la guerre, afin de comprendre les effets à la fois immédiats et continus de la guerre de 2006 sur les civils au Sud-Liban. Ce sont ces ménages, en effet, qui essuient souvent le plus fort d'un conflit armé, avec des conséquences personnelles, économiques, éducatives et psychologiques durables. Une tentative a été faite d'évaluer certains de ces impacts au moyen d'outils d'enquête normalisés, dans l'espoir de pouvoir utiliser les conclusions pour sensibiliser l'opinion aux besoins actuels de la population du Sud-Liban. L'encadré 10.3 décrit la méthode d'enquête, tandis que l'encadré 10.4 aborde les données démographiques de l'échantillon.

Conclusions de l'étude

Les sections suivantes présentent quelques-unes des principales conclusions de l'évaluation de la violence armée au Sud-Liban. Ce chapitre met l'accent sur les problématiques des armes et de la sécurité, notamment l'attitude du public à l'égard de la possession d'armes et la réglementation par le gouvernement des armes des civils et des groupes armés non étatiques.

Encadré 10.3 Méthode d'enquête³

Échantillonnage

Cette enquête utilise une méthode modifiée d'échantillonnage par groupe. L'échantillonnage par groupe est généralement utilisé pour identifier des groupes de ménages dans les villes et villages, mais a été utilisé dans ce cas-ci pour identifier les villes et villages mêmes. Diverses techniques, y compris l'échantillonnage aléatoire, ont été employées pour sélectionner les ménages dans chaque ville ou village. Cette méthode a aidé à surmonter le manque de données démographiques précises au Sud-Liban.

La méthode d'échantillonnage a impliqué quatre étapes distinctes :

- *Première étape* : il s'agit de la sélection des villes. Les trois plus grandes villes du Sud-Liban (Tyr, Marjayoun et Bint Jbeil) ont été automatiquement incluses, et 50 autres villes plus petites ont été ajoutées via une méthode d'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT). Ces déterminations PPT ont utilisé des cartes satellitaires numériques géocodées⁴ d'avant 2006 et les listes électorales les plus récentes en guise d'approximation pour la répartition de la population⁵.
- *Deuxième étape* : les villes ont été démarquées sur la base de leurs limites GPS (système de positionnement global) et des points GPS aléatoires y ont été implantés. Si un point GPS coïncidait avec un bâtiment abritant un ménage, ce bâtiment était automatiquement sélectionné pour l'enquête.
- *Troisième étape* : si le point GPS ne coïncidait pas avec un bâtiment abritant un ménage, tous les bâtiments repris dans un rayon de 20 m autour du point GPS étaient comptés et l'un d'entre eux était sélectionné de manière aléatoire. Lorsqu'un point GPS ne se trouvait pas à moins de 20 m d'un bâtiment, il était supprimé de l'échantillon. Si un bâtiment accueillant plusieurs ménages (par ex. un immeuble d'appartements) était identifié, l'enquêteur déterminait le nombre de ménages dans le bâtiment et en sélectionnait un au hasard sur la base d'ensembles de chiffres aléatoires prédéterminés. Si une habitation ciblée était inoccupée, les enquêteurs essayaient de localiser les anciens résidents⁶.
- *Quatrième étape* : une personne interrogée principale a été sélectionnée dans chaque ménage. Tous les adultes du ménage avaient la même probabilité d'être sélectionnés. L'enquêteur a enregistré le nombre total d'adultes âgés de 18 ans au moins et vivant dans le ménage au 11 juillet 2006, date à laquelle a commencé la guerre entre Israël et le Hezbollah, et choisi la personne présentant l'anniversaire le plus récent (à la date de l'entretien). Si l'adulte sélectionné n'était pas présent, l'équipe essayait de reporter l'entretien à une date ultérieure.

Taille de l'échantillon

Sur la base d'estimations démographiques générées à partir des données des listes électorales, un échantillon de 400 ménages a été sélectionné pour la ville de Tyr, et de 200 à chaque fois pour Marjayoun et Bint Jbeil. Pour chacune des plus petites villes, 16 ménages ont été sélectionnés. Cette approche a produit un total de 1 600 emplacements dans l'échantillon. Le personnel de sécurité du Hezbollah a néanmoins empêché les équipes de mener l'enquête à Bint Jbeil et El Kham, ce qui a ramené à 1 388⁷ le nombre total de ménages interrogés.

L'étude a principalement cherché à identifier la proportion de personnes souffrant d'une conséquence quelconque de la guerre de 2006. On s'attendait, au bas mot, à ce que cela représente 20 % des personnes interrogées. Face à ces attentes, un intervalle de confiance (IC) de +/- 2 % a été calculé sur la base d'un niveau de confiance de 95 %. Dans un effort d'obtention d'une taille d'échantillon modeste, il a été supposé que le coefficient de corrélation intraclasse était de 1 (à savoir que si une maison était bombardée, tous ses habitants étaient affectés). Utilisant alors la formule standard

$$SE(p) = \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$$

et partant du principe que la proportion observée d'une variable serait d'environ 20 %, avec une taille d'échantillon de 1 600 ménages, l'erreur-type (SE(p)) serait de 1 % pour un échantillon complètement aléatoire, et l'IC de 95 % serait de +/- 2 %. Les impacts précis de la méthode d'échantillonnage en plusieurs étapes et les effets de regroupement liés à la sélection de tous les membres d'un ménage n'étaient pas connus à l'avance. L'IC a été doublé à +/- 4 % afin de tenir compte de ces incertitudes.

Enquêteurs et questionnaire

Des équipes d'enquête parlant arabe et avec au moins une année d'expérience à leur actif comme enquêteurs rémunérés ont été envoyées dans les ménages. La principale personne interrogée a répondu à une série de questions en son nom et celui des autres membres du ménage. Une autre série de questions, notamment des tests psychométriques destinés à mesurer les symptômes de trouble de stress post-traumatique, a été posée uniquement à cet adulte.

L'instrument d'enquête (questionnaire) présentait six sections distinctes : profil démographique du ménage, expérience pendant et après la guerre, historique de violations des droits de l'homme, possession d'armes et attitudes à cet égard, examen de détection de troubles de stress post-traumatique et évaluation de la qualité de vie. Les entretiens ont débuté le 13 mars 2008 et se sont terminés le 16 mai 2008.

La première section du questionnaire passait en revue les caractéristiques démographiques du ménage. Elle se servait à cet effet d'une série de questions de l'enquête des ménages qu'utilise l'Organisation internationale du travail dans le cadre de son Programme international pour l'abolition du travail des enfants, l'une des deux enquêtes normalisées utilisées pour évaluer les pratiques de travail des enfants⁸. La deuxième section était directement extraite du questionnaire de Harvard relatif aux traumatismes vécus, une liste de contrôle mise au point par le Harvard Program in Refugee Trauma afin de mesurer les impacts d'un événement traumatisant antérieur⁹. La section suivante de l'enquête était conçue pour déterminer l'historique des droits de l'homme de la personne interrogée et des autres membres du ménage. Les questions mentionnées ici étaient directement reprises de l'étude des droits de l'homme de Port-au-Prince utilisée par les auteurs en 2005 pour évaluer huit types de violations des droits de l'homme, notamment les meurtres, les agressions physiques et sexuelles, les détentions illégales, les crimes contre les biens, les menaces de mort, ainsi que les menaces de blessure physique ou d'agression sexuelle (Kolbe et Hutson, 2006). Bon nombre des questions de la section sur la possession d'armes et les attitudes à leur égard ont été adaptées d'une enquête du réseau d'action sur les armes légères au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENAANSA) portant sur les armes et la sécurité communautaire à Gaza, au Liban, en Cisjordanie et au Soudan (MENAANSA, 2006).

Décès et blessures

Plus de la moitié des personnes interrogées ont fait état de violations des droits de l'homme et d'autres événements traumatisants pendant la guerre ; 17,9 % ont déclaré s'être retrouvés dans une situation de vie ou de mort. Quinze personnes interrogées (1,2 %) ont déclaré qu'un membre de leur famille avait été tué, et 3,4 % ont affirmé avoir été grièvement blessées pendant la guerre. Les actions des FDI ont été désignées responsables de tous les décès liés à la guerre (11 sur les 23 décès rapportés)¹⁰. Sur la base de ces résultats, on estime que 1 000 (+/- 600) individus ont été tués au Sud-Liban pendant la guerre de 2006. Ce chiffre correspond aux estimations précédentes des ONG, des médias et du gouvernement libanais. Il n'inclut pas les décès liés à la guerre qui se sont produits ailleurs au Liban.

Seule une personne interrogée a révélé avoir été violée et seuls deux individus ont fait état d'incidents d'agression physique non associés aux bombardements, un par les FDI et l'autre par un « ancien époux ». Il est possible que les agressions sexuelles aient été sous-estimées, étant donné que toutes les enquêtrices ont démissionné pendant la première semaine d'enquête en raison des préoccupations exprimées par leurs époux en matière de sécurité. Les participants ont donc été interrogés par des équipes de recherche exclusivement masculines. La documentation disponible indique de surcroît que les victimes d'abus sexuels sont généralement réticentes à divulguer de telles violations, même lorsqu'elles sont interrogées par des femmes (Lunde et Ortmann, 1992).

Des blessures des suites de la guerre étaient plus répandues. Les résultats de l'enquête indiquent que 0,9 % de tous les individus ont souffert de graves dommages physiques en raison de la guerre, ce qui représente 4,7 % de l'ensemble des ménages. On estime donc que 5 800 (+/- 1 400) personnes ont été blessées des suites directes de la guerre¹¹. Les estimations du nombre de victimes de la guerre sont probablement trop réduites, toutefois, dans la mesure où les équipes d'enquêteurs n'ont pas été autorisées à pénétrer dans Bint Jbeil, qui aurait été durement touchée.



Une femme pleure des membres de sa famille tués à la suite de la guerre de 2006, Harees, août 2006.
© Zohra Bensemra/Reuters

Encadré 10.4 Données démographiques de l'échantillon

Sur l'ensemble des principales personnes interrogées, 93,6 % se sont identifiées comme libanaises, 4,6 % ont déclaré être palestiniennes et 1,6 % se sont définies comme « autres ». Les 0,2 % restants ont refusé de répondre. Chaque ménage de l'échantillon étudié comptait en moyenne 4,6 personnes, avec un écart-type (SD) de 1,9. L'âge moyen de tous les membres du ménage était de 30,5 ans (SD = 20,1), même si l'âge médian était de 27 ans et que 25 % de l'échantillon avait moins de 14 ans, contre 25 % dépassant l'âge de 46 ans. Parmi les principaux sondés, 43,9 % étaient des hommes et 56,1 % étaient des femmes (contre 47,8 % d'hommes et 52,2 % de femmes pour l'ensemble des membres adultes des ménages)¹². L'âge moyen des hommes interrogés était de 30,1 ans (SD = 20,9) avec un âge médian de 25 ans. L'âge moyen des femmes était de 31 ans (SD = 19,3) avec un âge médian de 28 ans.

Parmi les principales personnes interrogées âgées de 25 ans au moins, 58,7 % comptaient moins de 12 ans d'éducation, 41,2 % avaient réussi le baccalauréat libanais et 15,9 % étaient titulaires d'une licence universitaire. Sur les personnes interrogées, 3,6 % étaient illetrées.

Le revenu médian combiné des ménages interrogés était de 600 USD par mois¹³. Le revenu moyen des ménages par habitant tournait autour de 189 USD (SD = 163 USD) avec une médiane de 150 USD. Un peu moins de 8 (7,7) % de tous les ménages avaient reçu de l'argent de parents résidant à l'étranger au cours du mois précédent, tandis que 3,4 % avaient bénéficié d'une quelconque aide financière de personnes ne faisant pas partie de leur famille¹⁴.

L'affiliation religieuse des principales personnes interrogées était répartie comme suit : Chiites (84,8 %), Sunnites (9,5 %), Maronites (3,3 %), Catholiques (1,6 %), Grecs orthodoxes (0,6 %), Druzes (moins de 0,1 %), et autres (0,2 %). Sur les personnes interrogées, 0,6 % ont refusé de répondre à cette question.

Dégâts matériels

Un problème qui a été largement couvert par les médias pendant la guerre a été le bombardement des habitations privées. Depuis le début de la guerre, 21,9 % des ménages interrogés ont déclaré s'être retrouvés sans abri pendant un certain temps¹⁵. Plus de la moitié des ménages interrogés (57 %) ont fait état d'une forme quelconque de perte ou de dommage matériel. Sur les 807 incidents mentionnés durant les entretiens, 97 % ont été attribués à des actions des FDI (80 % de l'ensemble des incidents ont été causés par des bombes ou des missiles). Les résultats de l'enquête révèlent également que 3,3 % des ménages ont souffert de dégâts matériels à la suite de tremblements de terre. On estime que 69 000 foyers (+/- 3 700) ont été endommagés ou détruits en raison de la guerre.

Après la guerre, une aide financière a été fournie par des agences gouvernementales, des ONG et des organisations politiques. Sur les ménages de l'enquête qui ont fait état de dégâts matériels, 81 % ont déclaré avoir été dédommés de leur perte. 71 % d'entre eux ont reçu de l'argent du Conseil du Sud (Majlis al-Janoub) affilié au Amal, tandis que 39 % ont reçu des fonds du Hezbollah ou du Jihad al-Binaa, l'organisation de reconstruction du Hezbollah¹⁶.

Partis politiques et soutien des milices

Si le Hezbollah et ses partis alliés (la coalition politique du 8 mars) ont dominé les



Les résidents du quartier de Haret Harek de Beyrouth rentrent chez eux après le cessez-le-feu et retrouvent leurs foyers et leurs commerces en ruines, 14 août 2006. © Tanya Habjouqa./WPN

récentes élections dans le Sud, le doute persiste quant à l'ampleur du soutien populaire dont bénéficient les différents partis politiques dans la région.

Les élections ne constituent pas un indicateur de soutien valable dans une quelconque partie du pays, dans la mesure où les règles administratives et la législation électorale libanaise empêchent les citoyens de déplacer leur district électoral de leur lieu de naissance vers leur lieu de résidence actuel (Salamey et Tabar, 2008). Par ailleurs, les sondages politiques reposent en général uniquement sur les électeurs enregistrés, et non sur l'ensemble de la population, excluant ainsi certains groupes qui sont en réalité privés du droit électoral (par exemple les réfugiés palestiniens et les travailleurs sans papiers)¹⁷. Il est dans l'intérêt des partis politiques libanais d'affirmer bénéficier d'un solide soutien populaire. Le Liban présente un gouvernement confessionnel, fort semblable à l'accord de partage du pouvoir en vigueur en Irlande du Nord. Si les partis politiques peuvent prouver leur popularité, ils peuvent réclamer une part plus importante du pouvoir politique (par exemple des postes ministériels) et des ressources gouvernementales.

Lorsqu'on leur a demandé si elles s'identifiaient ou soutenaient un parti politique spécifique, les personnes interrogées étaient autorisées à citer toute organisation ou parti politique sans y être invitées ; il s'agissait d'une question ouverte, spécialement étudiée pour éviter d'orienter leurs réponses. Moins de 2 % des ménages ont refusé de répondre lorsqu'on leur a demandé leur affiliation politique. Ils ont été un peu plus de 60 % à déclarer que leur ménage n'était affilié à aucun parti politique. Sur les 40 % qui ont déclaré soutenir un parti politique, ils étaient un peu plus de 80 % à soutenir « la résistance », le Hezbollah, ou les « partis de l'opposition ». Ils étaient un peu plus de 10 % à soutenir le mouvement Amal. Le terme « résistance » fait référence à la défense des intérêts libanais contre Israël, notamment la restitution des territoires frontaliers contestés (fermes de Shaba) ; ce terme désigne souvent le Hezbollah, qui a été étroitement associé à la résistance ces dernières années.

Certains éléments doivent être pris en compte lors de l'interprétation des résultats de l'enquête. D'une part, comme signalé précédemment, les équipes d'enquêteurs n'ont pas été autorisées à entrer dans Bint Jbeil et El Khiam. Ces deux villes sont considérées comme des bastions du Hezbollah, et les résultats de l'étude quant au soutien apporté au parti sont donc probablement sous-estimés. Par ailleurs, le Hezbollah et ses alliés peuvent bénéficier d'un certain degré de soutien pour certaines actions entreprises par le parti (ou sa milice), telles la résistance contre Israël, qui n'est pas exprimé comme un soutien au parti proprement dit. Un solide soutien à la branche des services sociaux du Hezbollah peut également affecter les réponses aux questions d'affiliation politique. L'invasion par le Hezbollah de Beyrouth-Ouest en mai 2008, critiquée par de nombreux représentants du spectre politique libanais, semble n'avoir eu qu'une influence minimale sur les conclusions de l'étude, dans la mesure où la quasi-totalité des entretiens étaient terminés au moment où cette violence a éclaté.

Un peu plus de 60 % des ménages ont affirmé qu'ils n'étaient affiliés à aucun parti politique.

Stress post-traumatique et qualité de vie

Seules les principales personnes interrogées ont dû répondre au questionnaire de Harvard relatif aux traumatismes vécus. Il est particulièrement intéressant de noter que près de 60 % des principales personnes interrogées ont déclaré être confrontées à des pensées ou des souvenirs récurrents d'un événement blessant ou terrifiant lié au conflit, que ce soit « parfois » ou « souvent ». Fait particulièrement préoccupant, 3,5 % d'entre eux ont affirmé avoir « parfois » ou « souvent » des difficultés à accomplir leur travail ou leurs tâches quotidiennes.

Les conclusions en matière de qualité de vie suggèrent que les participants à l'enquête étaient relativement satisfaits de la plupart des aspects de leur vie quotidienne. Un élément particulièrement surprenant est le fait qu'en dépit de la guerre récente, la plupart ont répondu de façon positive lorsqu'on les a interrogés sur leur sentiment de sécurité actuel : seuls 3 % d'entre eux étaient insatisfaits ou extrêmement insatisfaits à cet égard. La sécurité était « très » ou « extrêmement importante » pour 94,3 % des personnes interrogées. Il semble exister un important fossé entre l'insécurité à laquelle le Sud-Liban a, dans son ensemble, été confronté par le passé et leurs perceptions individuelles de l'insécurité en 2008. Le réarmement du Hezbollah et la poursuite des tensions avec Israël ne semblent pas avoir affecté leur opinion sur leur situation sécuritaire actuelle.

Sécurité

Les attitudes à l'égard de la sécurité variaient en fonction de la question mais indiquaient une nette préférence pour les institutions étatiques de sécurité. Au niveau de la sécurité locale et de la criminalité, les participants à l'enquête

ont indiqué qu'ils étaient plus susceptibles de se tourner vers la police libanaise pour obtenir de l'aide. Comme indiqué au tableau 10.1, 91,5 % des personnes interrogées ont déclaré que l'armée libanaise devrait idéalement être responsable de la sécurité. Près de 90 % avaient le sentiment que l'amélioration des capacités de la police ou d'autres services de sécurité gouvernementaux rendrait leur communauté plus sûre. À l'inverse, ils n'étaient que 23,6 % à penser que l'augmentation de la présence de la FINUL à la frontière du Liban avec Israël contribuerait à améliorer la sécurité des communautés.

Les convictions politiques n'ont pas eu d'influence profonde sur les attitudes à l'égard de la sécurité. Au niveau des partisans d'un parti politique, 89,9 % ont déclaré que l'armée devrait être responsable de la sécurité d'ensemble, contre 92,4 % de ceux qui n'étaient affiliés à aucun parti. Il y a eu une différence d'opinion légèrement plus importante entre partisans et non-partisans en ce qui concerne la sécurité locale et la criminalité. Personnellement confrontés à des menaces de violence, 85,4 % des partisans d'un parti ont déclaré qu'ils s'adresseraient à la police, contre 92,7 % des non-partisans. En matière de vol de biens, ces tendances étaient inversées, avec 82,4 % des partisans affirmant qu'ils chercheraient l'aide de la police, contre 68,2 % des non-partisans. Les rapports de cotes présentés au

Table 10.1 Sécurité et contrôle des armes à feu : réponses

Question	Réponse	Partisans d'un parti	Non-partisans d'un parti	Total*
Première personne à laquelle vous vous adressez/que vous appelez si on vous vole un bien important.	Police	82,4 %	68,2 %	73,6 %
	Autre	17,0 %	31,8 %	26,1 %
Première personne à laquelle vous vous adressez/que vous appelez si quelqu'un menace de vous blesser ou de vous tuer.	Police	85,4 %	92,7 %	89,9 %
	Autre	14,0 %	7,2 %	9,8 %
Première personne à laquelle vous vous adressez/que vous appelez si quelqu'un menace de vous blesser ou de vous tuer.	Anciens de la communauté	13,0 %	1,8 %	6,1 %
	Autre	86,4 %	98,1 %	93,6 %
Idéalement, qui selon vous devrait être responsable de la sécurité ?	Armée	89,9 %	92,4 %	91,5 %
	Autre	6,3 %	4,3 %	5,0 %
Êtes-vous pour ou contre un contrôle plus strict du gouvernement sur les armes des civils ?**	Pour	16,1 %	41,7 %	33,2 %
	Contre	34,7 %	29,4 %	31,2 %
Si l'on améliorait les capacités des services de police/de sécurité, ma communauté serait davantage en sécurité.	D'accord	88,3 %	90,6 %	89,7 %
	Pas d'accord	0,6 %	0,4 %	0,5 %
Si l'ONU renforçait sa présence pour surveiller la frontière avec Israël, ma communauté serait davantage en sécurité.	D'accord	8,3 %	32,7 %	23,6 %
	Pas d'accord	63,5 %	38,4 %	47,7 %
Si l'ONU renforçait sa présence pour surveiller la frontière avec Israël, ma communauté serait davantage en sécurité.	D'accord	37,5 %	67,3 %	56,5 %
	Pas d'accord	17,9 %	12,6 %	14,5 %
Des accords de paix permanents entre Israël et le Liban augmenteraient la sécurité de ma communauté.	D'accord	4,6 %	4,2 %	4,4 %
	Pas d'accord	91,9 %	81,3 %	85,4 %

Remarques :

* Les pourcentages peuvent ne pas atteindre 100 % car des réponses telles que « je ne sais pas » et « je refuse de répondre » ont été exclues.

** Notons que 49,2 % des partisans d'un parti « n'étaient pas au courant » ou « ne se souciaient pas » de cette problématique. Sur les non-partisans d'un parti, ils sont 28,8 % à avoir exprimé de tels sentiments.

Table 10.2 Sécurité et contrôle des armes à feu : rapports des cotes

	Réponse	Rapport des cotes	IC de 95 %	p
Première personne à laquelle vous vous adressez/que vous appelez si on vous vole un bien important	Police	2,266	2,232-2,301	<0,01
Première personne à laquelle vous vous adressez/que vous appelez si quelqu'un menace de vous blesser ou de vous tuer.	Police	0,480	0,470-0,490	<0,01
	Anciens de la communauté	8,138	7,882-8,402	<0,01
Idéalement, qui selon vous devrait être responsable de la sécurité ?	Armée	0,664	0,646-0,683	<0,01
Êtes-vous pour ou contre un contrôle plus strict du gouvernement sur les armes des civils ?	Contre	3,049	2,989-3,111	<0,01
Si l'on améliorait les capacités des services de police/de sécurité, ma communauté serait davantage en sécurité.	Pas d'accord	1,208	1,107-1,317	<0,01
Si l'ONU renforçait sa présence pour surveiller la frontière avec Israël, ma communauté serait davantage en sécurité.	Pas d'accord	6,485	6,353-6,620	<0,01
Si les réfugiés palestiniens quittaient le Liban, ma communauté serait davantage en sécurité.	Pas d'accord	2,543	2,495-2,592	<0,01
Des accords de paix permanents entre Israël et le Liban augmenteraient la sécurité de ma communauté.	Pas d'accord	1,032	1,002-1,064	0,038

Remarques : les valeurs de rapports de cotes supérieures à 1,0 indiquent une plus grande probabilité chez les partisans d'un parti, tandis que les valeurs inférieures à 1,0 indiquent une plus grande probabilité pour les non-partisans. Les réponses du type « je refuse de répondre » et « je ne sais pas » ont été exclues du calcul des rapports de cotes.

tableau 10.2 illustrent certaines différences importantes entre les partisans et les non-partisans d'un parti en matière de sécurité. À titre d'exemple, comme nous venons de le signaler, les deux groupes, avec une marge importante, ont déclaré qu'ils chercheraient d'abord l'aide de la police s'ils étaient menacés d'être blessés ou tués. Les partisans étaient toutefois plus de huit fois plus susceptibles que les non-partisans d'indiquer vouloir se tourner d'abord vers les anciens de la communauté. Essentiellement, si les partisans comme les non-partisans préfèrent nettement faire appel à la police dans de telles situations, les partisans d'un parti sont bien plus susceptibles de se tourner vers les anciens de la communauté lorsqu'il s'agit de faire appel à un autre acteur.

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 56,5 % ont convenu que le départ du pays des réfugiés palestiniens contribuerait à améliorer leur sécurité. À une écrasante majorité, les personnes interrogées ne pensaient pas qu'un accord de paix complet avec Israël améliorerait leur sécurité (4,4 % ont affirmé que ce serait le cas, contre 85,4 % soutenant le contraire). Il n'y a eu que peu de différence à cet égard entre les partisans et les non-partisans d'un parti (4,6 % et 4,2 % étaient d'accord, respectivement).

Politique/possession d'armes à feu

Lorsqu'on leur a demandé si elles pensaient que le fait de posséder une arme améliorerait la sécurité de leur famille, 41,9 % des personnes interrogées ont affirmé que cela rendrait effectivement leur famille « bien plus sûre » ou « un peu plus sûre ». En dépit de cela, face à une série de questions à propos de leur possession d'arme à feu, seuls 4,7 % ont admis en posséder une. Bon nombre des participants à l'enquête étaient manifestement réticents à

divulguer de telles informations. Dans plusieurs cas, bien que les armes aient été visibles dans la maison pendant l'entretien, la personne interrogée affirmait avec insistance qu'il n'y en avait pas.

Des preuves empiriques telles que celles-ci, couplées à d'autres recherches¹⁸, suggèrent que les conclusions de l'enquête présentent probablement une sous-estimation flagrante de la possession d'armes à feu. Les Libanais du Sud considèrent le sujet des armes et de la possession d'armes à feu comme politiquement sensible et, à quelques exceptions près¹⁹, rechignent à en parler avec autrui. Parmi les personnes interrogées qui ont admis posséder une arme, seuls 26,4 % ont déclaré être en possession d'une licence d'arme. Parmi ceux qui ont affirmé ne pas posséder d'arme, 50,2 % ont précisé qu'ils n'en avaient pas besoin et 21,7 % ont déclaré ne pas aimer les armes à feu (de multiples réponses étaient autorisées). La plupart des personnes interrogées ont répondu qu'elles ne sauraient pas où acheter une arme si elles en voulaient une. La deuxième réponse la plus fréquente a été « le marché noir », 5 % d'entre elles citant cette source.

Les réponses aux questions sur la politique en matière d'armes étaient variées. Sur les personnes interrogées, 47,1 % ont déclaré qu'elles pensaient qu'un contrôle renforcé des licences d'armes à feu légales rendrait leurs communautés plus sûres. Interrogées sur la collecte des armes illégales, 42 % ont déclaré qu'elle contribuerait également à améliorer la sécurité des communautés. Globalement, un important pourcentage d'individus a affirmé que la sécurité pourrait être améliorée en déclarant hors-la-loi les milices armées, en appliquant des réglementations sur les armes à feu et en poursuivant d'autres initiatives de contrôle des armes auprès des civils. Si leur satisfaction en matière de sécurité est aussi élevée qu'elles le disent, la plupart des personnes interrogées ne devraient pas considérer de tels changements comme potentiellement importants pour leur sécurité globale. Le fait que ce soit pourtant le cas indique que des considérations politiques sont en jeu. Les partisans des partis d'opposition sont nettement moins susceptibles d'appuyer les efforts de contrôle des armes à feu, alors que les personnes interrogées non alignées ou pro-gouvernementales considèrent de telles initiatives sous un éclairage bien plus positif.

Le soutien ou l'absence de soutien à tout parti politique semble également influencer les attitudes à l'égard des armes à feu et de la réglementation en la matière : les non-partisans d'un parti sont ainsi bien plus susceptibles de prôner la réglementation. Sur tous ceux qui ne s'identifiaient pas à un parti spécifique, plus de la moitié (55,4 %) étaient « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec le fait qu'un contrôle renforcé des licences d'armes à feu légales rendrait leur communauté plus sûre ; seul environ un tiers (32 %) des partisans d'un parti partageaient le même point de vue. Interrogés sur la possibilité que des peines plus sévères en cas de possession d'armes illégales améliorent la sécurité des communautés, les non-partisans d'un parti étaient bien plus susceptibles d'être « tout à fait d'accord » ou « d'accord » (55,7 % contre 35,1 % chez les partisans d'un parti). Les non-partisans étaient également plus susceptibles de convenir que la collecte des armes à feu illégales auprès de leurs propriétaires rendrait les communautés plus sûres (50,3 % contre 27,8 %). Interrogés sur la possibilité que la mise hors-la-loi des groupes armés améliore la sécurité des communautés, 46,2 % des non-partisans ont répondu par l'affirmative, contre 25,1 % des partisans d'un parti (19,9 % des non-partisans étaient tout à fait d'accord avec cette déclaration, contre seulement 2,5 % des partisans d'un parti).

DISCUSSION

Dans les environnements fortement politisés, il est souvent difficile pour les tiers, ou même pour les initiés, d'obtenir une réelle compréhension de l'opinion publique. Les résultats électoraux ne racontent qu'une partie de l'histoire, et les sondages politiques peuvent ne pas être représentatifs de l'ensemble de la population. Que ce soit intentionnel ou non, il est monnaie courante que des acteurs politiques déforment la représentation des attitudes du public, ce qui peut rapidement donner lieu à des idées reçues. Des hypothèses incontestées à propos de l'attitude du public à l'égard de la sécurité peuvent, à leur tour, orienter des politiques et des mesures qui présentent des conséquences dommageables pour les parties prenantes – ou qui peuvent se retourner contre les acteurs de sécurité.

Reposant sur un contact direct avec le public dans des conditions contrôlées, l'enquête des ménages offre un moyen de clarifier l'opinion des membres de la communauté à propos de leur propre sécurité, de leur confiance dans les acteurs étatiques et non étatiques et de leurs perspectives d'avenir. Les résultats de telles études appellent

Un pourcentage important des participants à l'enquête s'est déclaré en faveur d'un contrôle des armes aux mains des civils.

parfois à une réévaluation des hypothèses précédentes. L'évaluation de la violence armée au Sud-Liban a ainsi offert à la population de la région l'occasion de s'exprimer sur les questions revêtant une importance directe à leurs yeux. Leurs réponses ont laissé entendre qu'il serait peut-être nécessaire d'apporter des modifications à certaines opinions très répandues.

La sécurité et les groupes armés

Peu de temps après la fin de l'évaluation de la violence armée au Sud-Liban, une deuxième étude a cherché à sonder l'opinion sur les problématiques des armes et de la sécurité au Liban. Cette étude, menée par Charney Research en juillet 2008 pour le compte de l'Institut international pour la paix (IPI), a évalué les attitudes dans l'ensemble du pays et pas seulement au Sud-Liban. Les participants ont estimé que la capacité du Hezbollah à garantir la sécurité était bien inférieure à celle du gouvernement libanais. Près de deux tiers des personnes interrogées (65 %) estimaient que le gouvernement libanais pouvait « garantir la sécurité et la stabilité dans leur quartier », contre seulement 34 % en faveur du Hezbollah à cet égard. Le chiffre pour l'armée libanaise était de 93 %. De surcroît, plus de trois quarts (76 %) avaient le sentiment que seule l'armée, et « aucun des groupes non gouvernementaux », devrait porter des armes. L'occupation de Beyrouth-Ouest par le Hezbollah et ses alliés en mai 2008 semble avoir eu un effet négatif sur l'attitude du public à l'égard du groupe, 58 % des personnes interrogées déclarant qu'elle était injustifiée, contre 40 % qui se sont prononcés en faveur de cette action. Ils sont 59 % à avoir déclaré qu'ils pensaient que les événements de mai 2008 avaient affaibli la popularité politique du Hezbollah (Charney Research, s.d.).

Étant donné l'importante représentation chiite dans le Sud, on aurait pu s'attendre à ce que les opinions sur la sécurité et les groupes armés exprimées dans l'évaluation du Sud-Liban diffèrent de celles de l'enquête de l'IPI. On pensait que les Chiites étaient plus favorables à la « résistance armée » contre Israël. Parce qu'une participation active à la résistance implique généralement la possession d'armes et – dans la situation actuelle – une relation avec le Hezbollah, on estimait que les Chiites seraient moins enclins à soutenir l'intervention des institutions gouvernementales dans les questions de sécurité. De surcroît, les Libanais du Sud entretiennent généralement des contacts plus directs avec la FINUL et ont plus d'expérience des bombardements israéliens ; on s'attendait donc à ce que ces deux facteurs influencent les opinions en matière d'apport de la sécurité.

En réalité, les résultats de l'évaluation du Sud-Liban présentent certaines similitudes remarquables avec l'enquête de l'IPI réalisée à l'échelle nationale. En particulier, les habitants du Sud ont exprimé une nette préférence pour les institutions étatiques de sécurité ; l'armée et la police libanaises sont systématiquement citées comme les institutions préférées en charge de la sécurité. Cela a été le cas indépendamment de l'affiliation politique des personnes interrogées. Il existe toutefois une différence marquée sur un point précis entre les deux études. La plupart des participants à l'évaluation du Sud-Liban semblait plutôt sceptique quant au potentiel de la FINUL en matière de maintien de la paix, indiquant, avec une marge de deux contre un, qu'elle ne pensait pas qu'une présence renforcée de l'ONU à la frontière avec Israël contribuerait à améliorer la sécurité des communautés. L'étude de l'IPI a en revanche révélé un soutien de 80 % des personnes interrogées en faveur de la force de maintien de la paix de l'ONU (Charney Research, s.d.).

L'évaluation du Sud-Liban remet en question une autre opinion répandue. Bien que l'on suppose communément que le Hezbollah soit largement populaire auprès des habitants du Sud, il apparaît que le soutien pour les groupes armés non étatiques en général – et pour le Hezbollah en particulier – est au moins en partie surestimé. Les actions du Hezbollah ou d'autres groupes armés non étatiques dans la région ne reflètent peut-être pas la volonté de la majorité de la population du Sud.

Possession et usage d'armes

La possession d'armes légères au Liban, et au Sud-Liban en particulier, ne date pas d'hier. L'instabilité politique présente depuis de nombreuses générations, et la violence qui l'accompagne, ont suscité un sentiment d'insécurité qui subsiste encore au sein de la population libanaise. La guerre civile libanaise de 1975 à 1990, l'incapacité de l'État libanais à protéger ses citoyens, et la persévérance des milices dans la région sont autant de facteurs qui ont incité les individus à se munir d'une arme pour se protéger. Comme décrit ailleurs dans ce chapitre, la violence fait toujours partie intégrante du paysage politique libanais, encourageant l'acquisition d'armes par les citoyens privés et les

La plupart des personnes interrogées semblait plutôt sceptique quant au potentiel de maintien de la paix de la FINUL.

milices. Lors de la course à l'élection présidentielle de 2007, par exemple, des rapports des médias ont indiqué que les achats d'armes avaient enregistré une nette augmentation face à des tensions confessionnelles croissantes (Blanford, 2007).

Il semble probable que le taux de possession d'armes de 4,7 % mentionné dans l'évaluation du Sud-Liban soit nettement sous-estimé. Ce chiffre contraste avec les 37,5 % de participants au groupe de consultation du MENAANSA qui ont déclaré que leur ménage possédait au moins une arme à feu (MENAANSA, 2006, p. 53)²⁰. Il ne cadre pas non plus avec les observations faites pendant l'étude menée dans le Sud-Liban sur les armes (non mentionnées) dans les foyers. Si l'évaluation du Sud-Liban ne met guère en lumière le niveau de possession d'armes à feu dans le Sud, elle révèle néanmoins un soutien important en faveur d'un contrôle gouvernemental plus strict des armes civiles, ainsi que de la mise hors-la-loi des groupes armés non étatiques. Les réponses aux questions sur la politique en matière d'armes ont varié en fonction de la question et de l'affiliation politique de la personne interrogée. Les partisans des partis d'opposition étaient les moins susceptibles d'appuyer les efforts de contrôle des armes à feu, alors que les personnes interrogées non alignées ou pro-gouvernementales considéraient de telles initiatives d'un œil bien plus favorable. Il existait des clivages similaires entre les partisans d'un quelconque parti politique et les non-partisans, le premier groupe exprimant le scepticisme le plus manifeste. Ces deux groupes de personnes interrogées ont toutefois convenu que le renforcement de la police libanaise et d'autres institutions de sécurité contribuerait à améliorer la sécurité de leurs communautés.

La réticence de nombreux partisans de l'opposition à accepter la réglementation des armes civiles ou l'interdiction des milices non étatiques reflète des clivages politiques dans le Sud et dans l'ensemble du pays. Le Hezbollah, dont le drapeau arbore une Kalachnikov, soutient depuis longtemps que sa capacité militaire indépendante est essentielle pour la lutte armée contre Israël. Il a invariablement réaffirmé son intention de conserver ses armes et s'est de surcroît emparé de Beyrouth-Ouest en mai 2008 en réponse aux mesures prises par le gouvernement pour démanteler son réseau de communication militaire.

Dans un tel contexte, une conclusion surprenante – et importante – de l'étude est que, quelles que soient leurs inclinaisons politiques, les habitants du Sud-Liban expriment un soutien marqué envers les institutions de sécurité du gouvernement. Cela suggérerait qu'un soutien supplémentaire des institutions de sécurité libanaises est justifié. Dans le même temps, les doutes de la population quant à la pertinence de la FINUL pour la sécurité régionale laissent à penser que la confiance de la communauté internationale dans le maintien de la paix est peut-être mal placée, dans le cas présent. Les opinions contrastées en matière de réglementation des armes mettent néanmoins en exergue un élément essentiel de la vie libanaise, à savoir le fait que le pays demeure en proie à l'instabilité politique. Nombreux sont les habitants du Sud-Liban qui semblent rechigner à soumettre leurs armes au contrôle gouvernemental tant que les causes profondes de la violence politique ne sont pas abordées. Pour l'instant, la confiance déclarée dans les fournisseurs de sécurité publique a ses limites.

CONCLUSION

La population du Sud-Liban a survécu à un conflit confessionnel prolongé, à l'occupation israélienne et, à l'été 2006, à une guerre dévastatrice. Des rapports indépendants faisant état d'importants dégâts matériels et d'environ 1 000 décès dans le Sud sont appuyés par les conclusions de l'évaluation de la violence armée au Sud-Liban. L'étude contribue également à mettre en lumière les opinions partagées en matière d'armes et de sécurité. Le Hezbollah demeure un élément déterminant de cette équation, mais l'évaluation du Sud-Liban révèle que les opinions et expériences des habitants de la région sont plus variées qu'on ne le pensait jusqu'alors.

Si des participants à l'enquête ont fait état, en mai 2008, de niveaux élevés de satisfaction quant à leur qualité de vie et leur sentiment de sécurité personnelle, en tant que groupe, ils se sont montrés prudents face à la question du contrôle des armes exercé par le gouvernement, y compris l'interdiction des milices non étatiques. Nombreux sont les participants pro-gouvernementaux et non alignés qui ont déclaré soutenir de telles mesures ; chez les partisans des partis d'opposition, notamment le Hezbollah, un tel soutien était plus exceptionnel. Pour l'instant, de nombreux habi-

tants du Sud semblent en faveur d'une ingérence minimale du gouvernement dans la possession privée des armes. Pourtant, quelles que soient leurs inclinaisons politiques, de nombreux participants à l'enquête ont indiqué qu'ils comptaient principalement sur les institutions étatiques de sécurité, et particulièrement la police et l'armée libanaise, pour assurer leur sécurité. Ce soutien est apparu aux dépens des milices non gouvernementales, notamment la branche armée du Hezbollah et la force internationale de maintien de la paix qu'est la FINUL. Bien que le Sud-Liban ait longtemps été considéré comme un bastion du Hezbollah, sa population semble avoir davantage confiance dans les institutions étatiques de sécurité que ce que l'on pensait jusque-là.

En dépit des opinions largement répandues sur leur popularité auprès de la population du Sud, l'étude révèle également que le soutien dont bénéficient les groupes armés non étatiques, particulièrement le Hezbollah, est probablement exagéré. Il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de l'influence du parti sur la vie sociale, économique et politique au Sud-Liban, mais on ne peut pas pour autant partir du principe que ses actions reflètent la volonté de la majorité des Libanais du Sud.

La population du Sud-Liban se trouve à un carrefour décisif. Les bouleversements récents n'ont pas empêché que de nombreux habitants de la région soutiennent la réglementation de la possession d'armes par les civils et l'interdiction des groupes armés non étatiques. Il existe un soutien encore plus important – presque unanime – envers les institutions étatiques de sécurité, notamment l'armée et la police libanaises. Il s'agit peut-être là d'une aspiration à un avenir meilleur, dans lequel l'État libanais pourra assurer la sécurité de tous ses citoyens. Début 2009, la situation était calme au Liban, mais les forces pro-gouvernementales et d'opposition étaient toujours en désaccord. Les tensions avec Israël persistaient également, entretenues par des rapports faisant état d'un réarmement du Hezbollah depuis la guerre de 2006. Au Liban, comme dans de nombreux autres pays en situation « post-conflit », l'insécurité assombrit toujours l'horizon. ■

LISTE D'ABRÉVIATIONS

IC	Intervalle de confiance	MENAANSA	Réseau d'action sur les armes légères au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
GPS	Système de positionnement global		
FDI	Forces de défense israéliennes	OLP	Organisation de libération de la Palestine
IPI	Institut international pour la paix	SD	Écart-type
FAL	Forces armées libanaises	FINUL	Force intérimaire des Nations unies au Liban

NOTES

1. Cf. Conseil de sécurité des Nations unies (2004a ; 2006a).
2. L'étude a été réalisée dans les districts de Bint Jbeil, Marjeyoun et Tyr.
3. Pour un compte rendu complet de la méthode, de l'échantillonnage et des calculs, ainsi que l'intégralité du questionnaire, contacter son auteur, Royce Hutson, à l'adresse <roycehutson@wayne.edu>.
4. Les cartes ont été fournies par Google Earth Plus et MAPS Geosystems, Inc.
5. Les listes électorales au Liban reposent sur le lieu de naissance et non sur le lieu de résidence actuel. On est parti du principe que toute erreur générée par cet état de fait serait variable dans toutes les villes plutôt que systématique, et on a donc considéré que cela ne présentait pas de tendance significative.
6. Les chercheurs ont ainsi cherché à contrôler toute tendance au niveau de l'échantillonnage qui apparaîtrait si des familles déplacées étaient systématiquement exclues de l'étude. En l'occurrence, les tentatives de contact des anciens résidents se sont avérées infructueuses ; parmi les foyers ciblés, 43 étaient inoccupés.

7. Les échantillons ciblés n'ont pas toujours correspondu aux échantillons réels. Dans un certain nombre de plus petites villes, moins de 16 ménages ont été interrogés alors que dans d'autres, ce chiffre a été dépassé. Le nombre final (taille d'échantillon) était de 1 355, dans la mesure où les données récoltées auprès de 33 ménages ont été considérées peu fiables.
8. Pour en savoir plus sur les techniques d'échantillonnage utilisées dans les enquêtes auprès des ménages sur le travail des enfants, cf. OIT (2008).
9. Pour en savoir plus sur le questionnaire de Harvard relatif aux traumatismes vécus, cf. HPRT (s.d.).
10. Au total, 15 personnes interrogées ont déclaré qu'un membre de leur famille avait été tué pendant la guerre, mais quatre d'entre eux ont été éliminés car ils ne semblaient pas liés à la guerre. Ces décès ont été causés par un accident ou une maladie sans rapport avec la guerre.
11. Le Conseil supérieur d'assistance du gouvernement libanais (LHCR) estime qu'il y a eu 4 409 blessés pour l'ensemble du Liban en 2006 (LHRC, 2006).
12. Les femmes ont fait l'objet d'un léger suréchantillonnage ; elles étaient 10 % plus susceptibles d'être désignées comme principales personnes interrogées ($p=0,001$).
13. Au niveau du rapport des revenus des ménages, les livres libanaises (LBP) ont été converties en USD (sur la base d'un taux de change de 1 500 LBP = 1 USD).
14. En 2006, les citoyens libanais ont reçu 5,7 milliards USD d'envois de fonds, représentant 25,2 % du produit intérieur brut (FIDA, 2007, p. 16).
15. Dans l'évaluation de la violence armée au Sud-Liban, les personnes interrogées ont défini d'elles-mêmes leur « condition de sans-abri ». Il n'existe aucune estimation du nombre de familles déplacées au Sud-Liban ; le Conseil supérieur d'assistance libanais estime toutefois que pendant la guerre, environ 974 000 individus ont été déplacés dans tout le pays (LHRC, 2009).
16. Les pourcentages dépassent les 100 %, dans la mesure où de nombreux ménages (36 %) ont reçu de l'argent de plus d'un donateur.
17. Pour un exemple de sondage de ce type, voir les résultats du cinquième sondage de l'opinion publique libanaise, le *Fifth Survey of Lebanese Public Opinion* (LOAC, 2008). Ce sondage n'a révélé qu'un modeste soutien général au Hezbollah, même chez les chiïtes, qui sont 50 % à avoir déclaré que le Hezbollah les représentait le mieux, 22 % à avoir indiqué qu'Amal les représentait le mieux, et 17% qui n'ont identifié « personne ».
18. Cf. MENAANSA (2006, p. 53).
19. Cf. MENAANSA (2006, p. 34).
20. Les participants à l'étude ont inclus des résidents de Beyrouth, de la vallée de la Bekaa et du Sud-Liban. Cf. MENAANSA (2006, p. 33-34).

BIBLIOGRAPHIE

- Accord de Taëf (Document d'accord national). 1989. <<http://www.al-bab.com/arab/docs/lebanon/taif.htm>>
- AI (Amnesty International). 2006. « Israël/Liban : destructions délibérées ou « dommages collatéraux » ? Les attaques israéliennes contre les infrastructures civiles ». Août. <<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE18/007/2006>>
- AP (Associated Press). 2007. « Lebanese Military Analyst : Hezbollah Possess Sophisticated Weapons ». 15 août. <<http://www.iht.com/articles/ap/2007/08/15/africa/ME-GEN-Lebanon-Hezbollah.php>>
- Bazzi, Mohamad. 2006. « Hezbollah's Arsenal Inflicting Heavy Toll ». *Newsday*. 10 août. <<http://www.newsday.com/news/nationworld/world/ny-womiss104846398aug10,0,2488200.story>>
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2008. « Lebanon Rivals Agree Crisis Deal ». 21 mai. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/7411835.stm>
- Blanford, Nicholas. 2007. « Lebanon's Militias Rearm before Vote ». *Christian Science Monitor*. 7 novembre. <<http://www.csmonitor.com/2007/1107/p06s01-wome.html>>
- . 2008. « UN Resolution 1701 : A View from Lebanon ». *Policy Watch*, n° 1414. Washington, DC : The Washington Institute for Near East Policy. 21 octobre. <<http://www.washingtoninstitute.org/templateC05.php?CID=2940>>
- Butler, Linda. 2006. « Hizbollah through the Fog of the Lebanon War : An Interview with Augustus Richard Norton ». *Journal of Palestine Studies*, vol. XXXVI, n° 1, p. 54-70. <http://people.bu.edu/arn/JPS3601_05_Norton_054_070%5B1%5D.pdf>
- Charney Research. s.d. *Lebanon Public Opinion Survey*. New York : Institut international pour la paix. <<http://www.ipacademy.org/asset/file/377/lebanese.pdf>>
- Cobban, Helena. 1984. *The Palestinian Liberation Organisation : People, Power and Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Collelo, Thomas, éd. 1989. *A Country Study : Lebanon*. Washington, DC : US Federal Research Division, Library of Congress. <<http://lcweb2ioe.gov/frd/cs/lbtoc.html>>
- . 2003. « Lebanon : A Country Study ». Dans John Rolland, éd. *Lebanon : Current Issues and Background*. Hauppauge (New York) : Nova Scientific Publishers.

- FIDA (Fonds international de développement agricole). 2007. *Sending Money Home : Worldwide Remittance Flows to Developing and Transition Countries*. <<http://www.ifad.org/events/remittances/maps/brochure.pdf>>
- Fishman, Alex. 2008. « Assessment : Beersheba Also in Rocket Range ». *Yedi'ot Abaronot* (Tel Aviv, en hébreu). 27 novembre, p. 12.
- Hizbollah. 1985. « Open Letter to the Downtrodden ». <http://www.foia.cia.gov/browse_docs.asp?doc_no=0000361273>
- Hoge, Warren. 2006. « Syria Agrees to Lebanon Arms Embargo ». *New York Times*. 2 septembre. <<http://travel2.nytimes.com/2006/09/02/world/middleeast/02nations.htm>>
- HPRT (Harvard Program in Refugee Trauma). *Harvard Trauma Questionnaire*. <<http://www.hprr-cambridge.org/Layer3.asp?pageid=9>>
- HRW (Human Rights Watch). 2007. « Why They Died : Civilian Casualties in Lebanon during the 2006 War ». <<http://hrw.org/reports/2007/lebanon0907>>
- ICG (International Crisis Group). 2006. « Conflict History : Lebanon ». <http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?action=conflict_search&l=1&t=1&c_country=62>
- Kolbe, Athena et Hutson, Royce. 2006. « Human Rights Abuse and other Criminal Violations in Port-au-Prince, Haiti : A Random Survey of Households ». *The Lancet*, vol. 368, n° 9538, p. 864-873. <[http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(06\)69211-8/abstract](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(06)69211-8/abstract)>
- LHRC (Conseil supérieur d'assistance libanais). 2009. « Lebanon Under Siege ». Consulté le 25 février 2009. <<http://www.lebanonundersiege.gov.lb/english/F/Main/index.asp>>
- LOAC (Lebanese Opinion Advisory Committee). 2008. « LOAC Releases Fifth Survey of Lebanese Public Opinion ». <<http://www.lebaneseopinion.org/upload/iri-poll5.pdf>>
- Lunde, Inge et Ortmann, Jorgen. 1992. « Sexual Torture and the Treatment of Its Consequences ». Dans Metin Başoğlu, éd. *Torture and Its Consequences : Current Treatment Approaches*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MENAANSA (Réseau d'action sur les armes légères au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). 2006. *Public Perceptions of Small Arms and Light Weapons and Community Security in the Middle East*. Amman : MENAANSA et Quaker Service-American Friends Service Committee. Février. <http://www.smallarmssurvey.org/files/portal/spotlight/country/nafr_pdf/mideast-leb-pales-sudan-2006_en.pdf>
- Nerguizian, Aram. 2009. « The Lebanese Armed Forces : Challenges and Opportunities in Post-Syria Lebanon ». Document de travail. Washington, DC : Centre d'études stratégiques et internationales. <http://www.csis.org/component/option,com_csis_pubs/task,view/id,5275/>
- Norton, Augustus Richard. 2000. « Lebanon's Malaise ». *Survival*, vol. 42, n° 4. Hiver 2000-2001, p. 35-50. <<http://web.austin.utexas.edu/chenry/global/coursemats/2006/Norton2.pdf>>
- OIT (Organisation internationale du travail). 2008. *L'échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages sur le travail des enfants*. <<http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=8770>>
- Prier, Pierre. 2008. « Comment le Hezbollah impose sa loi au Liban ». *Le Figaro*. 30 mai. <<http://www.lefigaro.fr/international/2008/05/31/01003-20080531ARTFIG00042-comment-le-hezbollah-impose-sa-loi-au-liban.php>>
- Rabinovich, Itamar. 1985. *The War for Lebanon, 1970-1985*. Ithaca : Cornell University Press.
- Rao, Prashant. 2006. « Experts Reckon Shiite Muslim Group Has Strong Capabilities and Determination to Fight Israel ». Agence France-Presse. 18 juillet. <<http://www.middle-east-online.com/english/?id=17002>>
- Rubin, Uzi. 2007. « The Rocket Campaign against Israel during the 2006 Lebanon War ». *Mideast Security and Policy Studies*, n° 71. Ramat-Gan : The Begin-Sadat Center for Strategic Studies, Bar-Ilan University. Juin. <<http://www.biu.ac.il/SOC/besa/docs/MSPS71.pdf>>
- Salamey, Imad et Pearson, Frederic. 2007. « Hezbollah : A Proletarian Party with an Islamic Manifesto : A Sociopolitical Analysis of Islamist Populism in Lebanon and the Middle East ». *Small Wars & Insurgencies*, vol. 18, n° 3, p. 416-438.
- et Tabar, Paul. 2008. « Consociational Democracy and Urban Sustainability : Transforming the Confessional Divides in Beirut ». *Ethnopolitics*, vol. 7, n° 2-3. Juin-septembre, p. 239-263.
- UNDPKO (Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies). 2006. *United Nations Interim Force in Lebanon : Background*. Consulté en mars 2009. <<http://www.un.org/Depts/dpko/Depts/dpko/missions/unifil/background.html>>
- UNSC (Conseil de sécurité des Nations unies). 1978a. Résolution 425 (1978) du 19 mars. <<http://www.un.org/documents/sc/res/1978/scres78.htm>>
- 1978b. Résolution 426 (1978) du 19 mars. <<http://www.un.org/documents/sc/res/1978/scres78.htm>>
- 1978c. Résolution 427 (1978) du 3 mai. <<http://www.un.org/documents/sc/res/1978/scres78.htm>>
- 2004a. Résolution 1559 (2004) du 2 septembre. S/RES/1559 (2004) du 2 septembre. <<http://www.un.org/Docs/sc/unscreolutions04.html>>
- 2004b. *Report of the Secretary-General Pursuant to Security Council Resolution 1559 (2004)*. S/2004/777 du 1er octobre. <<http://www.un.org/Docs/sc/sgrep04.html>>
- 2006a. Résolution 1680 (2006) du 17 mai. S/RES/1680 (2006) du 17 mai. <<http://www.un.org/Docs/sc/unscreolutions06.htm>>
- 2006b. Résolution 1701 (2006) du 11 août. S/RES/1701 (2006) du 11 août. <<http://www.un.org/Docs/sc/unscreolutions06.htm>>
- Worth, Robert et Lipton, Eric. 2008. « U.S. Resupplies Lebanon Military to Stabilize Ally ». *New York Times*. 25 octobre. <<http://www.nytimes.com/2008/10/26/world/middleeast/26lebanon.html>>

REMERCIEMENTS

Auteurs principaux

Royce Hutson, Athena Kolbe, Bernadette Stringer, Ted Haines, Harry Shannon, Imad Salamey